|  |
| --- |
| **MEMOIRE TECHNIQUE** |

|  |
| --- |
| **ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE PASSE EN APPEL D’OFFRES OUVERT** |

|  |
| --- |
| **Acheteur public** |
| État - Ministère des armées et des anciens combattants - Secrétariat Général pour l’Administration Direction Centrale du Service Infrastructure de la Défense Établissement du Service d’Infrastructure de la Défense e Metz |

|  |
| --- |
| **Maître de l'ouvrage** |
| ÉTAT - MINISTERE DES ARMEES |

|  |
| --- |
| **Conducteur d'opération** |
| SERVICE D’INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE |

|  |
| --- |
| **Objet de l’accord-cadre** |
| **DAF\_2024\_000964**  **Accord cadre à bons de commande portant sur la réalisation de diagnostics et d’études électriques pour les opérations relevant du périmètre géographique de l'ESID de Metz.**   * LOT N°1 : Départements 55 et 57 – toutes emprises ; * LOT N°2 : Départements 54 – 70 et 88 – toutes emprises ; * LOT N°3 : Départements 21 – 25 – 39 – 71 et 90 – toutes emprises ; * LOT N°4 : Départements 67 et 68 – toutes emprises ; * LOT N°5 : Départements 02 – 08 – 10 – 51 et 52 – toutes emprises ; * LOT N°6 : Départements 59 – 62 et 80 – toutes emprises. |

**PREAMBULE**

Ce dossier intitulé « Mémoire technique » est une pièce à part entière du marché.

A ce titre, il doit être impérativement complété par les différents candidats et remis lors de la remise des offres.

Ce dossier sera exploité et déterminera la note de la pondération technique de l’offre. De ce fait, il est demandé aux différents candidats de le remplir avec le plus grand soin.

Toutes les rubriques ci-dessous énumérées de 1 à 3 devront être renseignées. Il est laissé libre cour aux candidats quant à la forme de leurs réponses. Cependant, pour chaque point évoqué, l’intitulé exact de la rubrique devra être repris en intégralité.

Le maître d’œuvre pourra exiger de l’entreprise le respect des procédures telles quelles sont décrites dans ce mémoire.

**Dénomination juridique de l’entreprise :**

1. **Méthodologie d’exécution (sur 15 points)**

Le candidat fournira la méthodologie relative à la préparation de la mission et à sa réalisation sur le terrain. Il devra dans son mémoire technique expliquer comment il répondra à la totalité des besoins exprimées (toutes les lignes du BPU) avec la possibilité de sous-traitance.

Le candidat fournira un planning d’intervention type d’une autorisation environnementale ICPE/IOTA.

Le candidat explicitera sa méthodologie de gestion de la continuité de service.

1. **Moyens humains et matériels (sur 8 points)**

Le candidat fournira pour chaque type de prestations apparaissant dans le BPU :

- Les moyens humains (qualifications – compétences / spécialités des personnels dédiés ainsi que des suppléants) ;

- Les matériels (y compris moyens informatiques et logiciels utilisés) mis en œuvre dans le cadre de l’exécution des prestations.

1. **Cas pratique (sur 12 points)**

Le candidat décrira précisément la méthodologie qu’il mettra en œuvre pour répondre au cas suivant :

Dans le cadre du futur marché, vous êtes mandatés par le responsable de site et tous les exploitants de ce site, suite à l’inspection des installations classées du contrôle général des armées, pour rédiger un dossier de site. En effet, dans le cadre de la remontée en puissance de l’armée française, le site est densifié en ICPE et en IOTA (plusieurs ateliers de mécaniques réhabilités et construits, un dépôt de munitions, un hot spot de visite de munitions et de reconditionnement en vue de changement de vecteurs de transport, une aire de lavage de véhicule, une station-service régimentaire, un hangar à température et hydrométrie contrôlée avec stockage de véhicules sous cocon). Des bâtiments seront à déconstruire (zéro artificialisation nette). Une réserve naturelle se trouve à moins de 1.5 kms. Une zone natura 2000 se situe à 3 kms. Un forage EDCH alimente en interne le camp militaire avec un périmètre de protection rapproché qui ne dépasse pas pour le moment le périmètre de l’emprise militaire.

* Quelles sont les conséquences de cette densification sur les ICPE, les IOTA, la biodiversité, et quelles sont les potentielles servitudes à prendre ?
* Quelles procédures à mettre en œuvre ?
* Quelles études sont à réaliser ?
* Quelles instances sont à engager ?
* Lister la liste des réglementations à apprendre en compte.
* Quels scenarii de résultats et quelles conséquences calendaires et travaux d’infrastructure sont envisageables ?

1. **Livrables (sur 5 points)**

Le candidat fournira un exemple de dossier environnemental d’autorisation ou d’évaluation environnemental anonymisé déjà réalisé **de moins de cinq ans**.